Emploi, rémunération et heures de travail, juillet 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 24 septembre 2020

Les données de juillet de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont maintenant accessibles. Ces données fournissent des renseignements mensuels sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires.

En juillet, les entreprises et les lieux de travail partout au Canada ont continué de rouvrir, par suite de la reprise des activités économiques qui a commencé en mai et qui s'est poursuivie en juin. Bien que les restrictions en matière de santé publique aient été considérablement assouplies partout au pays, certaines mesures sont demeurées en place, y compris les mesures de distanciation physique et les restrictions relatives aux grands rassemblements.

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, Statistique Canada s'est engagé à saisir les répercussions de la COVID-19 sur la population active. Combinées avec les données de l'Enquête sur la population active (EPA), les données de l'EERH favorisent cette compréhension, en grande partie en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries.

L'EERH brosse un tableau du nombre d'employés salariés, c'est-à-dire le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Lorsque l'EPA et l'EERH sont utilisées conjointement pour suivre les tendances du marché du travail, elles fournissent des renseignements utiles sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail.

L'emploi salarié continue d'augmenter en juillet

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'EERH qui permet de les mesurer, a progressé de 739 700 (+5,1 %) en juillet. Cette hausse a fait suite à l'augmentation de 665 500 (+4,9 %) enregistrée en juin, et a porté la variation totale de l'emploi salarié depuis février à une baisse de 1,9 million (-11,3 %).

Graphique 1
L'emploi salarié augmente de près de 740 000 en juillet

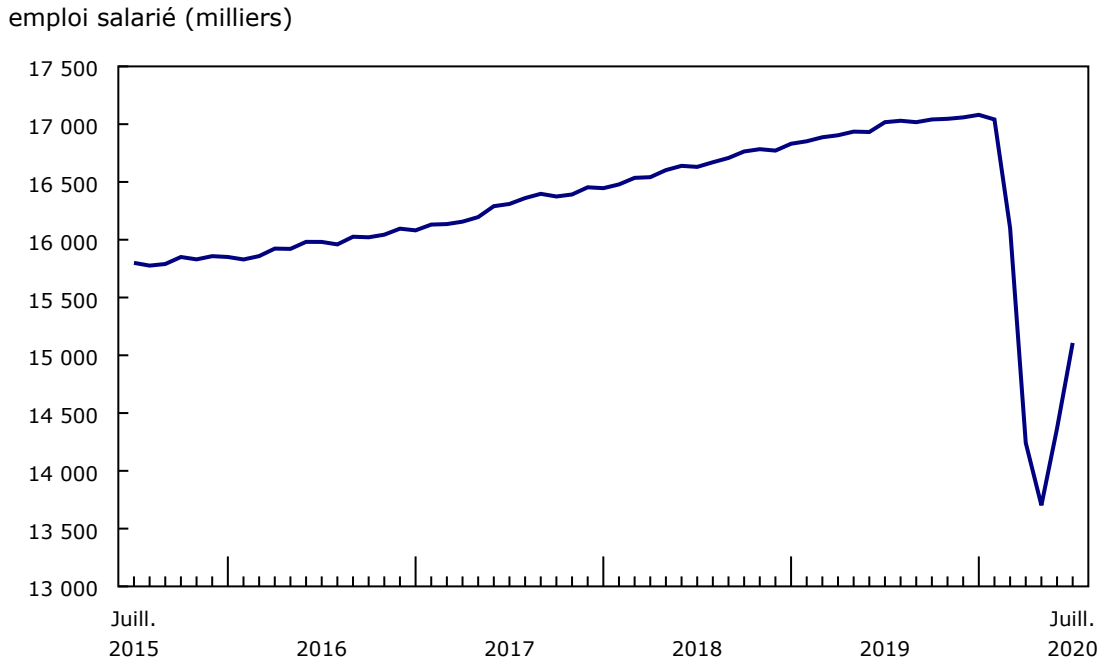

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0220-01.

Après avoir augmenté de 953 000 (+5,8 %) en juin, l'emploi total tel que mesuré par l'EPA a progressé de 419 000 (+2,4 %) en juillet. Cela a porté la variation totale de l'emploi depuis février à -1,3 million (-7,0 %).

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, les données de l'EPA ont montré que le nombre d'absences du travail a augmenté de façon marquée, sous l'effet du grand nombre de Canadiens qui ont continué d'avoir un lien avec un emploi, mais qui n'ont pas été rémunérés par leur employeur. Il est peu probable que ces personnes soient incluses dans le nombre d'emplois salariés de l'EERH, qui mesure le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux. En juillet, le nombre de personnes en emploi qui ont été absentes du travail pendant plus de quatre semaines et qui n'ont pas été rémunérées pendant la semaine de référence de l'EPA a été plus de 389 000 (données non désaisonnalisées) au-dessus du niveau observé en février avant la COVID-19.

L'emploi salarié augmente dans toutes les provinces pour un deuxième mois consécutif

Selon l'EERH, l'emploi salarié a augmenté dans toutes les provinces pour un deuxième mois consécutif en juillet, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées au Québec (+6,3 % ou +207 200), au Manitoba (+5,8 % ou +30 600), en Ontario (+5,3 % ou +291 600), et en Alberta (+5,1 % ou +84 800). Conformément aux résultats de l'EPA de juillet, les niveaux d'emploi salarié les plus près des niveaux observés en février avant la pandémie ont été enregistrés au Nouveau-Brunswick (94,7 %) et les plus loin, en Ontario (87,2 %).

Les employés rémunérés à l'heure sont à l'origine de la reprise de l'emploi salarié

Environ les trois quarts de la baisse de l'emploi salarié observée de février à mai ont été enregistrés chez les employés rémunérés à l'heure, qui ont représenté moins de 60 % de l'ensemble des employés salariés en 2019. Les employés rémunérés à l'heure tendent à gagner considérablement moins que les employés payés à salaire fixe; en février 2020, par exemple, les employés payés à salaire fixe ont gagné en moyenne 1 410 $ par semaine, tandis que les employés rémunérés à l'heure ont gagné en moyenne 800 $ par semaine.

En juillet, pour un deuxième mois consécutif, la croissance de l'emploi salarié a été essentiellement attribuable aux employés rémunérés à l'heure (+541 100 ou +6,8 %). En juillet, le nombre d'employés rémunérés à l'heure a atteint 86,7 % de son niveau observé avant la COVID-19, comparativement à 94,5 % pour les employés payés à salaire fixe.

Graphique 2
La reprise de l'emploi salarié est attribuable aux employés rémunérés à l'heure

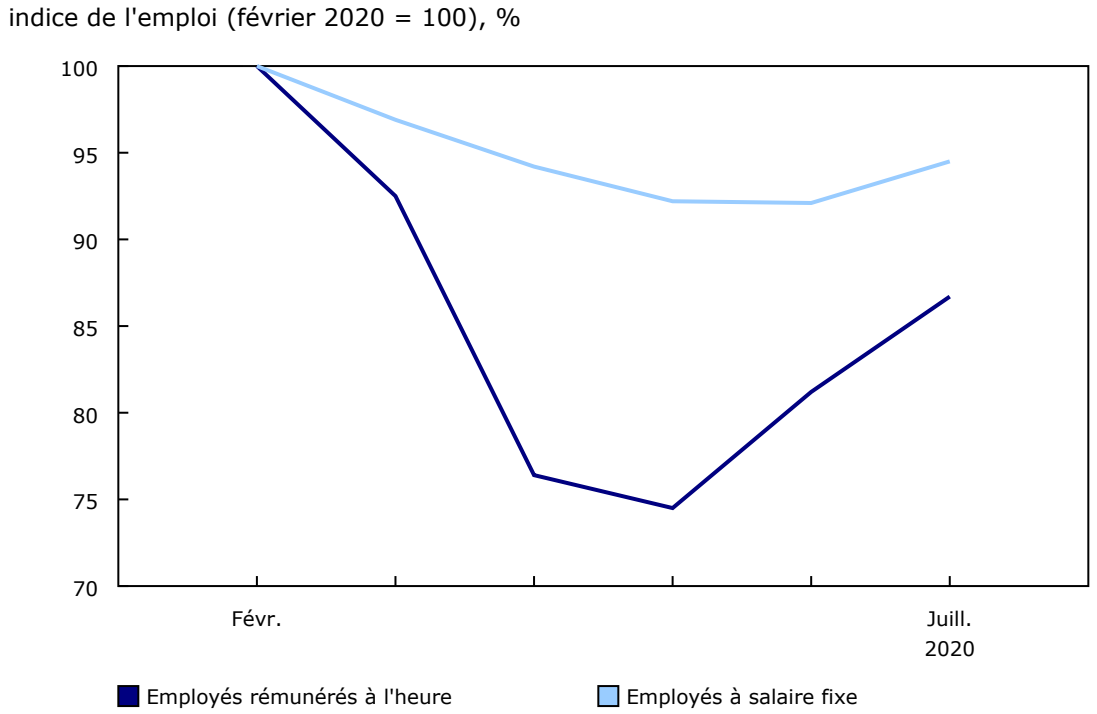

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0222-01.

La rémunération hebdomadaire moyenne varie peu

La masse salariale hebdomadaire totale (y compris les heures supplémentaires) de l'ensemble des employés a augmenté pour un deuxième mois consécutif en juillet, en hausse de 5,0 % par rapport à juin. Cela a porté la masse salariale hebdomadaire totale à 95,1 % de son niveau observé avant la COVID-19.

La rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en juillet, s'établissant à 1 118 $. Par rapport à un an plus tôt, toutefois, la rémunération a augmenté de 8,7 %, les travailleurs faiblement rémunérés ayant été plus durement touchés par les pertes d'emploi survenues tout au long de la crise économique liée à la COVID-19. À titre de comparaison, la croissance sur 12 mois de la rémunération s'est située en moyenne à 2,7 % au cours des mois allant de janvier à décembre 2019.

Le nombre total d'heures travaillées continue d'augmenter tandis que le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées diminue

En juillet, le nombre total d'heures travaillées a progressé de 4,9 % pour atteindre 90,7 % de son niveau observé en février. Le secteur des services d'hébergement et de restauration ainsi que le secteur des arts, des spectacles et des loisirs demeurent les plus éloignés des niveaux enregistrés en février pour ce qui est du nombre total d'heures travaillées, se situant à 62,8 % et à 65,0 % respectivement de leurs niveaux observés avant la COVID-19.

Le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées a diminué de 0,9 % (-0,3 heure) en juillet, ce qui a porté la moyenne à 33,5 heures par semaine. Malgré la baisse, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est demeuré plus élevé qu'en février (33,0 heures par semaine).

La reprise de l'emploi se poursuit à un rythme plus lent dans le secteur des biens

Après avoir enregistré un mois de forte croissance en juin (+6,3 %), la reprise de l'emploi dans le secteur des biens a ralenti pour se situer à 2,4 % (+64 200) en juillet. Cela a porté l'emploi salarié dans le secteur des biens à 90,9 % de son niveau de février, en hausse par rapport au creux de 83,1 % atteint en avril.

La reprise de l'emploi se poursuit dans la fabrication de matériel de transport

Dans le secteur de la fabrication, le nombre d'emplois salariés a progressé de 42 300 (+3,0 %) en juillet. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans la fabrication de matériel de transport (+13 200 ou +7,5 %), et plus précisément dans la fabrication de véhicules automobiles (+6 800 ou +21,5 %). Selon les résultats récents de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, les ventes de l'industrie du matériel de transport ont augmenté de près d'un quart (+24,1 %) pour se chiffrer à 11,0 milliards de dollars en juillet, principalement en raison des ventes plus élevées de véhicules automobiles et de pièces pour véhicules automobiles. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la fabrication s'est élevée à 1 149 $ en juillet, en hausse de 2,2 % par rapport à 12 mois plus tôt.

Le nombre d'emplois dans la construction progresse pour un troisième mois consécutif

Dans le secteur de la construction, le nombre d'emplois salariés a augmenté pour le troisième mois consécutif, en hausse de 19 400 (+2,1 %). En juillet, la moitié des emplois perdus dans le secteur de la construction de février à avril ont été récupérés, ce qui a ramené l'emploi à 88,6 % du niveau observé en février. Les hausses d'un mois à l'autre ont été les plus fortes à Terre-Neuve-et-Labrador (+6,5 %), au Manitoba (+5,7 %), et au Nouveau-Brunswick (+5,1 %). Le Québec est la seule province à avoir enregistré une baisse de l'emploi dans la construction en juillet (-2,5 %). À l'échelle nationale, la majeure partie de la croissance de l'emploi a été observée chez les entrepreneurs spécialisés. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la construction a atteint 1 321 $ en juillet, en hausse de 2,7 % comparativement à 12 mois plus tôt.

La croissance s'accélère dans le secteur des services

Le nombre d'emplois dans le secteur des services a progressé de 664 600 (+5,8 %) en juillet, ce qui a dépassé la croissance de 4,4 % observée au cours du mois précédent. Malgré la forte croissance, le nombre d'emplois dans le secteur des services a atteint 88,2 % de son niveau observé en février; la reprise a été plus lente que celle enregistrée dans le secteur des biens au cours de la même période.

La reprise du secteur des arts, des spectacles et des loisirs ainsi que du secteur des services d'hébergement et de restauration est la plus lente

Le secteur des services d'hébergement et de restauration a enregistré la croissance la plus marquée de tous les secteurs en juillet (+166 100 ou +23,5 %). Toutefois, il continue de se classer à l'avant-dernier rang pour ce qui est de la reprise (65,2 %), en raison de la baisse prononcée enregistrée au début de la crise économique liée à la COVID-19. Parmi les sous-secteurs des services d'hébergement et de restauration, celui des parcs pour véhicules récréatifs et des camps de loisirs est demeuré le plus éloigné de son niveau observé avant la COVID-19 (35,3 %), et il s'agit du seul sous-secteur des services d'hébergement et de restauration à avoir enregistré une baisse en juillet (-1 200 ou -16,7 %).

Les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint, le plus grand sous-secteur des services d'hébergement et de restauration, a progressé de 132 600 (+23,0 %) en juillet, les restrictions touchant ce sous-secteur ayant continué d'être assoupli. Le deuxième sous-secteur en importance, l'hébergement des voyageurs (qui comprend les hôtels), a augmenté de 21 400 (+28,6 %) en juillet, bien que l'emploi ait atteint 53,8 % de son niveau observé en février. Depuis que les restrictions sur les voyages ont été

imposées au printemps 2020, les voyages en provenance de pays d'outre-mer ont diminué de 97,8 % et ceux en provenance des États-Unis ont reculé de 96,6 %, comme ce qui a été indiqué dans le communiqué Voyages entre le Canada et les autres pays de juin. La lente reprise observée dans les services d'hébergement et de restauration touche de manière disproportionnée l'emploi chez les jeunes, étant donné qu'il s'agit du secteur dans lequel ils sont les plus susceptibles d'être employés, selon les résultats de l'EPA. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'hébergement et de restauration demeure la plus faible de tous les secteurs, se situant à 452 $ en juillet, en hausse de 7,6 % par rapport à 12 mois plus tôt.

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs a augmenté de 28 500 (+19,4 %) en juillet, ce qui représente le deuxième taux de croissance en importance parmi les secteurs. Ce secteur a enregistré les pertes d'emplois proportionnelles les plus prononcées de février à mai (-57,3 %), et, en juillet, il avait atteint 55,8 % de son niveau observé avant la COVID-19. La majeure partie de la croissance observée en juillet a été enregistrée dans les autres services de divertissement et de loisirs (qui comprennent le golf ainsi que les centres de loisirs et de sport), qui ont progressé de 22 100 (+27,9 %) à la suite de l'assouplissement des restrictions touchant ce secteur. La seule baisse observée dans le secteur a été enregistrée chez les promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires (-1 400 ou -12,9 %). L'emploi dans ce secteur s'est situé à environ le tiers de son niveau observé avant la COVID-19 (35,0 %). La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs s'est élevée à 734 $ en juillet, en hausse de 17,7 % par rapport à un an plus tôt.

Graphique 3
La route vers la reprise sera longue pour certains secteurs de services

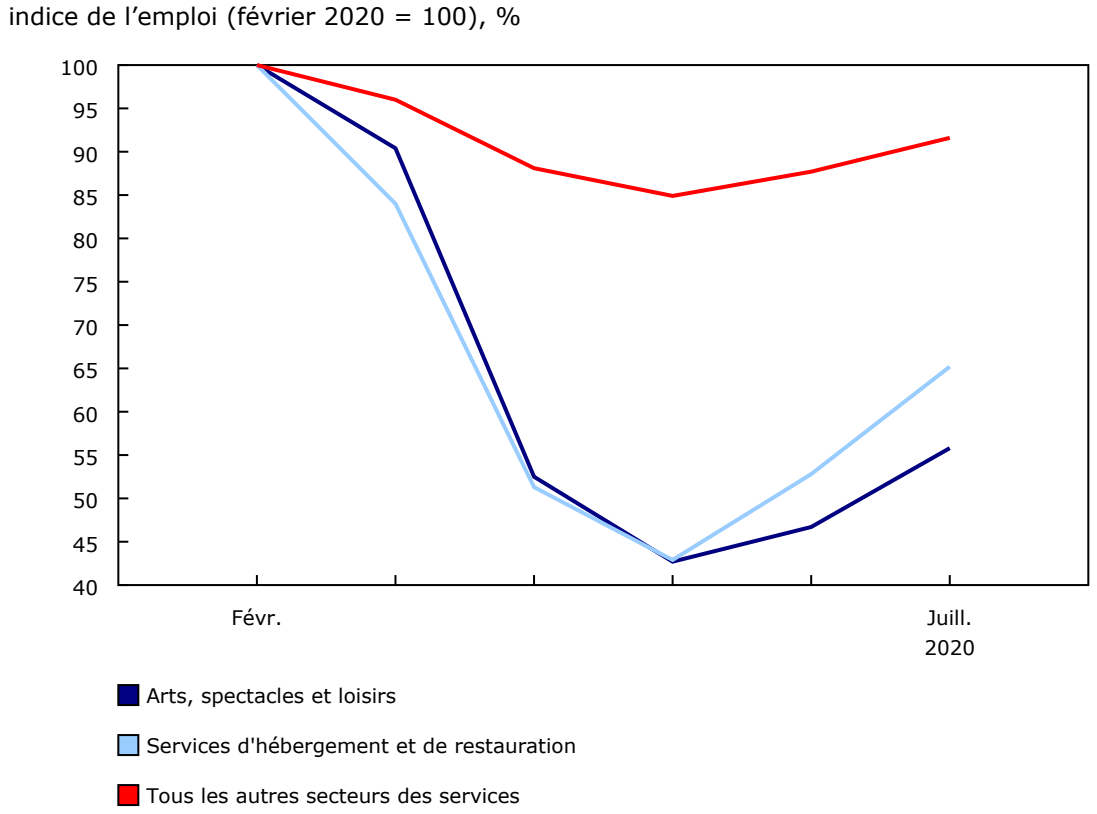

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0223-01.

La croissance demeure forte dans le commerce de détail, dans les services d'enseignement ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale

L'emploi dans le commerce de détail a progressé de 129 900 (+7,6 %) en juillet, et des hausses ont été observées dans tous les sous-secteurs. La croissance la plus marquée a été enregistrée dans le sous-secteur des magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires, qui a augmenté de 32 800 (+23,1 %). La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail s'est élevée à 649 $ en juillet, en hausse de 4,6 % comparativement à 12 mois plus tôt. Comme ce qui a été indiqué dans le communiqué sur le Commerce de détail, les ventes au détail ont augmenté de 0,6 % en juillet, après avoir progressé de 22,7 % au cours du mois précédent.

Le nombre d'emplois salariés dans les services d'enseignement a augmenté de 102 600 (+8,9 %) en juillet, et la majeure partie de la hausse a été observée dans les écoles primaires et secondaires (+89 400 ou +13,6 %). Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire a progressé de 12,4 % pour atteindre 1 180 $ en juillet.

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, le nombre d'emplois a progressé de 87 900 (+4,7 %), et les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans les services de soins de santé ambulatoires, qui comprennent les cabinets de dentistes et les centres de soins ambulatoires. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et d'assistance sociale s'est chiffrée à 1 006 $ en juillet, en hausse de 7,2 % par rapport à 12 mois plus tôt.

Les services d'hébergement et de restauration affichent le taux le plus élevé d'utilisation de la Subvention salariale d'urgence du Canada

Le programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) vise à aider les employeurs qui ont subi une baisse de revenus en raison de la COVID-19 à réembaucher les travailleurs, à prévenir de futures pertes d'emplois et à reprendre les activités normales.

Le pourcentage des entreprises ayant reçu des prestations de la SSUC s'est établi à 14,3 % au cours de la période allant du 7 juin au 4 juillet et à 9,5 % au cours de la période allant du 5 juillet au 1er août. Le pourcentage d'entreprises ayant eu recours à la SSUC pourrait être révisé étant donné que les employeurs peuvent demander la SSUC de façon rétroactive.

Le secteur ayant enregistré le pourcentage le plus élevé d'entreprises qui ayant eu recours à la SSUC du 5 juillet au 1er août a continué d'être celui des services d'hébergement et de restauration, s'étant établi à 24,1 % (30,9 % au cours de la période précédente). Selon les résultats de l'EPA de juillet, le secteur des services d'hébergement et de restauration a également été le secteur ayant enregistré le plus haut taux de prestataires de la Prestation canadienne d'urgence.

Le secteur de la fabrication s'est classé au deuxième rang pour ce qui est du pourcentage d'entreprises ayant recours à la SSUC au cours de la période allant du 5 juillet au 1er août (19,5 %). Cela a coïncidé avec la hausse de 3,0 % du nombre d'emplois salariés observée en juillet. Au cours de la période précédente allant du 7 juin au 4 juillet, 27,6 % des entreprises du secteur de la fabrication ont eu recours à la SSUC, ce qui a coïncidé avec l'augmentation de 6,1 % de l'emploi enregistrée en juin. En juillet, le nombre d'emplois salariés dans la fabrication s'est situé à 92,0 % de son niveau observé en février, en hausse par rapport au creux de 84,1 % atteint en mai.

Regard vers l'avenir

Les résultats de l'EPA d'août, qui rendent compte de la situation du marché du travail pendant la semaine allant du 9 au 15 août, ont indiqué que l'emploi total a continué de se redresser, bien qu'à un rythme plus lent, au cours de la deuxième moitié de l'été. Les résultats de l'EERH pour le mois d'août, qui permettront de mieux comprendre le marché des emplois d'été en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries, seront diffusés le 29 octobre.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :

Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

*En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (**72-203-G**).*

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 13 octobre.

Prochaine diffusion

Les données d'août sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 29 octobre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Juillet 2019	Juin 2020[r]	Juillet 2020[p]	Juin à juillet 2020	Juillet 2019 à juillet 2020	Juin à juillet 2020	Juillet 2019 à juillet 2020
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**1 029,07**	**1 117,31**	**1 118,40**	**1,09**	**89,33**	**0,1**	**8,7**
Foresterie, exploitation et soutien	1 207,48	1 122,35	1 171,88	49,53	-35,60	4,4	-2,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 057,79	2 169,56	2 134,58	-34,98	76,79	-1,6	3,7
Services publics	1 902,98	1 952,99	1 792,11	-160,88	-110,87	-8,2	-5,8
Construction	1 285,80	1 309,26	1 320,70	11,44	34,90	0,9	2,7
Fabrication	1 124,10	1 131,15	1 148,62	17,47	24,52	1,5	2,2
Commerce de gros	1 224,49	1 297,44	1 332,96	35,52	108,47	2,7	8,9
Commerce de détail	620,30	672,33	649,08	-23,25	28,78	-3,5	4,6
Transport et entreposage	1 104,46	1 170,68	1 177,20	6,52	72,74	0,6	6,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 360,00	1 374,92	1 420,80	45,88	60,80	3,3	4,5
Finance et assurances	1 370,70	1 500,16	1 513,19	13,03	142,49	0,9	10,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 069,38	1 128,33	1 188,75	60,42	119,37	5,4	11,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 419,37	1 464,45	1 496,18	31,73	76,81	2,2	5,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 541,41	1 419,59	1 585,40	165,81	43,99	11,7	2,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	820,39	895,86	907,42	11,56	87,03	1,3	10,6
Services d'enseignement	1 049,98	1 138,03	1 180,35	42,32	130,37	3,7	12,4
Soins de santé et assistance sociale	937,99	1 019,09	1 005,83	-13,26	67,84	-1,3	7,2
Arts, spectacles et loisirs	623,44	757,27	734,00	-23,27	110,56	-3,1	17,7
Services d'hébergement et de restauration	419,93	444,01	452,03	8,02	32,10	1,8	7,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	865,72	954,21	916,31	-37,90	50,59	-4,0	5,8
Administrations publiques	1 347,09	1 441,15	1 430,36	-10,79	83,27	-0,7	6,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 062,46	1 114,71	1 113,91	-0,80	51,45	-0,1	4,8
Île-du-Prince-Édouard	879,17	993,72	961,40	-32,32	82,23	-3,3	9,4
Nouvelle-Écosse	901,43	983,21	950,03	-33,18	48,60	-3,4	5,4
Nouveau-Brunswick	940,70	1 015,53	1 004,02	-11,51	63,32	-1,1	6,7
Québec	964,08	1 061,07	1 051,28	-9,79	87,20	-0,9	9,0
Ontario	1 052,92	1 150,10	1 160,70	10,60	107,78	0,9	10,2
Manitoba	951,46	1 006,37	1 008,54	2,17	57,08	0,2	6,0
Saskatchewan	1 035,16	1 103,42	1 083,66	-19,76	48,50	-1,8	4,7
Alberta	1 161,51	1 206,21	1 214,29	8,08	52,78	0,7	4,5
Colombie-Britannique	996,11	1 097,37	1 104,10	6,73	107,99	0,6	10,8
Yukon	1 172,71	1 265,07	1 241,11	-23,96	68,40	-1,9	5,8
Territoires du Nord-Ouest	1 458,68	1 536,60	1 556,35	19,75	97,67	1,3	6,7
Nunavut	1 425,94	1 497,66	1 487,15	-10,51	61,21	-0,7	4,3

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01** (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Juillet 2019	Juin 2020[r]	Juillet 2020[p]	Juin à juillet 2020	Juillet 2019 à juillet 2020	Juin à juillet 2020	Juillet 2019 à juillet 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**17 017,3**	**14 367,2**	**15 106,9**	**739,7**	**-1 910,4**	**5,1**	**-11,2**
Foresterie, exploitation et soutien	38,3	34,1	35,1	1,0	-3,2	2,9	-8,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	202,0	179,2	179,7	0,4	-22,3	0,2	-11,1
Services publics	128,0	121,5	122,6	1,0	-5,4	0,9	-4,2
Construction	1 039,1	914,2	933,6	19,4	-105,5	2,1	-10,2
Fabrication	1 583,1	1 393,3	1 435,7	42,3	-147,4	3,0	-9,3
Commerce de gros	823,1	736,3	754,7	18,4	-68,4	2,5	-8,3
Commerce de détail	2 007,6	1 708,4	1 838,3	129,9	-169,3	7,6	-8,4
Transport et entreposage	777,7	706,4	719,5	13,1	-58,3	1,8	-7,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	348,1	299,4	300,8	1,5	-47,3	0,5	-13,6
Finance et assurances	753,1	720,6	726,7	6,1	-26,4	0,9	-3,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	298,2	228,5	237,2	8,7	-60,9	3,8	-20,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	979,3	910,1	927,9	17,7	-51,5	1,9	-5,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	109,5	104,5	106,4	1,9	-3,1	1,8	-2,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	830,2	686,2	714,5	28,3	-115,7	4,1	-13,9
Services d'enseignement	1 374,7	1 149,4	1 251,9	102,6	-122,7	8,9	-8,9
Soins de santé et assistance sociale	2 035,2	1 888,7	1 976,5	87,9	-58,7	4,7	-2,9
Arts, spectacles et loisirs	314,4	147,0	175,5	28,5	-138,9	19,4	-44,2
Services d'hébergement et de restauration	1 353,4	708,1	874,3	166,1	-479,1	23,5	-35,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	558,9	416,1	453,7	37,6	-105,2	9,0	-18,8
Administrations publiques	1 149,2	1 057,1	1 073,2	16,2	-75,9	1,5	-6,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,4	188,7	191,5	2,8	-26,0	1,5	-11,9
Île-du-Prince-Édouard	69,9	60,8	62,7	1,9	-7,3	3,1	-10,4
Nouvelle-Écosse	424,3	370,1	384,0	13,9	-40,3	3,7	-9,5
Nouveau-Brunswick	326,7	296,1	307,4	11,2	-19,3	3,8	-5,9
Québec	3 798,9	3 265,2	3 472,4	207,2	-326,5	6,3	-8,6
Ontario	6 631,0	5 505,5	5 797,0	291,6	-833,9	5,3	-12,6
Manitoba	615,8	528,1	558,7	30,6	-57,1	5,8	-9,3
Saskatchewan	483,5	422,3	436,3	14,0	-47,2	3,3	-9,8
Alberta	2 029,0	1 670,8	1 755,5	84,8	-273,5	5,1	-13,5
Colombie-Britannique	2 353,6	2 000,1	2 080,3	80,2	-273,2	4,0	-11,6
Yukon	22,3	19,3	20,0	0,7	-2,4	3,6	-10,7
Territoires du Nord-Ouest	26,5	22,6	23,0	0,4	-3,5	1,7	-13,3
Nunavut	18,3	17,6	18,1	0,5	-0,2	2,6	-1,1

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01** (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0214-01, 14-10-0216-01, 14-10-0218-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01 et 14-10-0255-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2612.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (**72-203-G**).

Le produit « La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive » (**14200001**) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (**STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca**), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (**STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca**).